

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 8^e jour du mois de juillet 2024, 20 h, à l'édifice municipal, 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Coulombe, madame Andréanne Lapointe DeBlois, messieurs André Vézina, Bruno Gosselin, Marc-André Goulet, Marion Richard et Olivier Parent.

Le directeur général par intérim, Sylvain Delisle agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Absences :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et du maire

ADMINISTRATION

TRAVAUX PUBLICS & VOIRIE

6. Résolution : Embauche de Félix Bussière
7. Résolution: Contrat PAVCO
8. Résolution: Contrat Excavations Richard Gosselin

HYGIÈNE DU MILIEU

9. Résolution : Contrat mesure des boues - Écho-Tech H2O

DIVERS

10. Résolution : Adoption des déboursés du mois de juin 2024
11. Correspondance
 - 11.1. MAMH – États financiers - Opinion avec réserve
12. Varia
 - Remerciement Jacques Bélanger
13. Période de questions
14. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Monsieur Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 2208-24**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Marion Richard, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 2209-24**

3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 JUIN 2024

Il est **proposé** par Marion Richard et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de juin 2024 : 17
Coût des travaux : 252 032 \$

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

ADMINISTRATION

**RÉSOLUTION
NO : 2210-24**

6. EMBAUCHE FÉLIX BUSSIÈRE

Il est **proposé** par Andréanne Lapointe DeBlois et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'embaucher Félix Bussière comme employé saisonnier aux travaux publics.

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

**RÉSOLUTION
NO : 2211-24**

7. CONTRAT PAVCO

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la confirmation de l'acceptation de sa demande d'aide financière de 19 000\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration;

Il est **proposé** par André Vézina et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'octroyer un contrat pour la réfection de la chaussée du chemin de la Chalouperie dans la section à l'ouest du Parc maritime pour un montant de 16428.08 \$ dont les deniers proviendront de la subvention Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration.

**RÉSOLUTION
NO : 2212-24**

8. CONTRAT EXCAVATIONS RICHARD GOSSELIN

Il est **proposé** par André Vézina et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'octroyer un contrat pour des travaux de drainage au étangs aérés 3 960\$ avant taxes \$ dont les deniers proviendront des fonds généraux

HYGIÈNE DU MILIEU

**RÉSOLUTION
NO : 2213-24**

9. CONTRAT MESURE DES BOUES - ÉCHO-TECH H2O

ATTENDU notre obligation de mesurer chaque trois ans la hauteur des boues à notre station d'épuration;

Il est **proposé** par André Vézina, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'octroyer un contrat à Écho-Tech H2O tel que présenté dans l'offre de services OPT-24-1032 pour un montant de 1825\$ et dont les deniers proviendront des fonds généraux.

DIVERS

**RÉSOLUTION
NO : 2214-24**

10. ADOPTION DES DÉBOURSÉS

Il est **proposé** par Marc-André Goulet, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (28 763.81\$) et le paiement des comptes (401 858.30\$) totalisant 430 622.11\$ pour le mois de juin 2024 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat de la greffière-trésorière

Je soussignée, Directeur général /Greffier-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro 2214-24.

Sylvain Delisle
Directeur général /Greffier-trésorier par intérim

11. CORRESPONDANCE

MAMH- État financiers avec réserve

12. VARIA

Une motion de remerciement est proposée par Marion Richard afin de souligner et remercier M. Jacques Bélanger pour son travail comme employé pour la Municipalité au cours des dernières années.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire et les conseillers répondent aux questions de l'assistance.

RÉSOLUTION 17. CLÔTURE DE LA SÉANCE
NO : 2215-24

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Marion Richard et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 8 h 25.

SYLVAIN DELISLE
DIRECTEUR GÉNÉRAL /
GREFFIÈR-TRÉSORIER

YVES COULOMBE
MAIRE

« Je, Yves Coulombe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».